

www.lacsc.be

JOURNAL D'INFORMATIONS SYNDICALES Barrer la route à l'extrême droite Face à la montée de l'extrême droite partout en Europe, et à l'occasion des commémorations de la victoire contre le fascisme du 8 mai, *L'Info* se penche sur les mirages de l'extrême droite et les pistes pour la combattre. 4/7 Les plus pauvres dans la visée des décisions budgétaires Liberty Steel: une sentence qui sonne 8 comme un coup de tonnerre Retour au Bangladesh, dix ans après 10 le drame du Rana Plaza Manifestation nationale du 22 mai: Aujourd'hui Delhaize, demain à qui le tour?



Semaine de l'intérimaire: «Euh, c'est légal ça?»

Les travailleurs intérimaires ont des droits, mais souvent, ils ne les connaissent pas et ne peuvent donc se défendre pour les faire respecter. Du 22 au 26 mai, ce sera la Semaine de l'intérimaire. Pour Interim United, le service de la CSC dédié aux intérimaires, ce sera l'occasion de faire entendre ses revendications et de se mettre à l'écoute des travailleurs. I Patrick Van Louveren I

Eva Van Laere, conseillère au service entreprise de la CSC, coordonne Interim United: «Nous voulons nous faire connaître auprès d'un large public. Les travail-

leurs intérimaires, souvent des jeunes, ne sont pas toujours bien informés de leurs droits. Ils ignorent, par exemple, qu'ils

112€

C'EST LE MONTANT DE LA PRIME SYNDICALE POUR LES TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES AFFILIÉS À LA CSC.

ont droit à des jours fériés payés et à un salaire garanti en cas de maladie, ou que leur contrat de travail ne peut prendre fin unilatéralement et sans raison. Mais même lorsque les intérimaires sont bien informés, force est de constater que leurs droits sont trop souvent bafoués. Ils se

sentent souvent seuls, et peinent à faire valoir leurs droits». La CSC a créé Interim United pour réagir rapidement, mettre fin aux abus, informer, conseiller et soutenir les travailleurs intérimaires, tout en continuant à miser sur une forte action collective.

Un travailleur prévenu en vaut deux

Toutes les informations utiles aux intérimaires sont rassemblées sur le site **www.interimunited.be**. On y trouve notamment le guide «SOS intérimaire», qui répond aux questions les plus courantes. Cette brochure, qui existe en français, en néerlandais et en anglais, est également

disponible en version papier dans les centres de services CSC.

Les intérimaires peuvent à tout moment contacter Interim United via le formulaire de contact en ligne, les centres de services CSC, ou encore la délégation syndicale sur le lieu de travail. «Être à l'écoute, résoudre un problème, défendre... On ne manquera pas non plus de leur rappeler la prime syndicale intérim de 112 euros qui est payée aux affiliés en même temps que la prime de fin d'année et, bien sûr, le droit de vote des intérimaires aux prochaines élections sociales!» conclut Eva Van Laere.

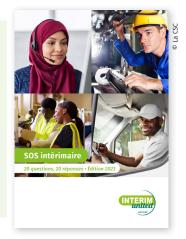


SOS intérimaire: 20 questions, 20 réponses

Le profil du travailleur intérimaire est sensiblement différent de celui du travailleur fixe d'une entreprise. En effet, il est engagé par une entreprise de travail intérimaire (agence d'intérim). Cela change nettement son profil. Comment définir le travail intérimaire? Qui paie le salaire? Le travailleur a-t-il droit à des jours fériés payés? Qu'en est-il de sa sécurité sociale? Que se passe-t-il s'il tombe malade, ou si son contrat se termine? Le but du guide réalisé par Interim United est d'orienter les intérimaires dans ces matières souvent complexes.

Brochure disponible sur www.lacsc.be/interimunited





TIRAGE MOYEN

200.000 exemplaires

RÉDACTION

Chaussée de Haecht, 579 B-1030 Bruxelles (Belgique) Tél: 02.244.32.86 E-mail: presse@acv-csc.be

ABONNEMENTS ET POST

Danny Assumani danny.assumani@acv-csc.be

CHEFFE DU SERVICE PRESSE

Stéphanie Siegels stephanie.siegels@acv-csc.be

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Marie-Marie van der Rest marie-marievanderrest@acv-csc.be

RÉDACTION

David Morelli dmorelli@acv-csc.be Donatienne Coppieters dcoppieters@acv-csc.be

MISE EN PAGE

Patricia Martin patriciamartin@skynet.be Marie-Hélène Toussaint m-htoussaint@skynet.be

ÉDITEUR

Confédération des syndicats chrétiens (CSC)

IMPRIMERI

Remy-Roto Beaurain





Les plus pauvres dans la visée des décisions budgétaires

L'ajustement du budget pour 2023-2024 s'annonçait comme un exercice difficile pour le gouvernement fédéral. Pour calmer les marchés financiers et l'Europe, mais aussi pour ajuster ce budget, le gouvernement fédéral devait trouver 1,8 milliard d'euros. Les plus pauvres et les chômeurs vont trinquer. I Chris Serroyen (adapt. D.Mo.) I

Un montant total de 782 millions d'euros sera économisé dans les dépenses, dont 352 millions dans les minima de la sécurité sociale et de l'assistance. Le reste du montant proviendra de recettes nouvelles et de mesures diverses.

Les bénéficiaires d'allocations sociales minimales seront principalement touchés. En 2020, le gouvernement avait décidé d'une augmentation des allocations sociales en quatre fois, entre 2021 et 2024, indépendam-

> Pour certains allocataires sociaux, la dernière phase d'augmentation des allocations sera malheureusement supprimée.

ment de la liaison au bien-être. Dans le même temps, les plafonds de calcul pour les pensions devaient être majorés en quatre phases, et une allocation minimale était instaurée pour les six premiers mois de maladie.

Les trois premières phases ont été mises en œuvre correctement, et des améliorations ont pu être obtenues dans le cadre de la liaison au bien-être. Le banc libéral a proposé de supprimer totalement la dernière phase. Les dégâts sont finalement limités pour les pensions minimales: la quatrième étape sera appliquée, mais à deux tiers seulement. En ce qui concerne les allocations d'assistance aux personnes porteuses d'un handicap, cette quatrième étape sera maintenue intégralement. Mais pour le reste, cette dernière phase est bel et bien supprimée. Elle concerne pourtant les allocations les plus faibles et les plus éloignées de la norme européenne de pauvreté. Pour les chômeurs, l'augmentation des minima prévue au 1er juillet 2023 sera limitée à 1,3%. En ce qui concerne l'allocation minimale pour les six premiers mois de maladie, on continuera à se contenter d'un minimum à partir du 3e mois, sans élargissement aux 1er et 2e mois.

Chômeurs temporaires: de 65 à 60%

La majoration à 70% du salaire plafonné, instaurée durant la crise du Covid, avait déjà été ramenée à 65%. Le pourcentage sera réduit à 60% le 1er janvier 2024. Ces cinq points de pourcentage devront toutefois être com-

pensés partiellement par les employeurs ou les fonds sectoriels. La mesure reste à préciser, mais l'objectif est d'obtenir une compensation intégrale pour les bas salaires. On ignore toutefois encore jusqu'à quel montant. Exception: pour les chômeurs temporaires pour cause de force majeure, l'allocation est maintenue à 65%, sans complément obligatoire par l'employeur ou le secteur.

Les chômeurs en point de mire

Pour les chômeurs, ces mesures ne suffisaient manifestement pas: il fallait durcir encore «l'activation», au moyen de quelques mesures pour lesquelles les Régions sont déjà entièrement compétentes et ont appelé l'autorité fédérale à servir de couverture:

- en ce qui concerne les sanctions en cas de refus d'un emploi convenable, les critères de distance et de durée de déplacement s'appliqueront désormais au-delà des frontières des Régions;
- les chômeurs qui seront absents à deux reprises lors d'un entretien d'évaluation devront fournir une justification écrite;
- le MR avait remis sur la table la question des sanctions pour les chômeurs qui refusent une formation pour un métier en pénurie, mais le point a été rejeté dans la dernière ligne droite.











«L'extrême droite revient d'abord en chaussons, ensuite avec des bruits de bottes», déclarait un ancien résistant. Face à cette menace et à l'occasion des commémorations du 8 mai, L'Info se penche sur les mirages de l'extrême droite et les pistes pour la combattre. I David Morelli I

Le 8 mai, date de la victoire contre le fascisme en 1945, est un jour férié dans de nombreux pays européens, mais plus en Belgique¹. Les idées nauséabondes de l'extrême droite gagnent du terrain partout en Belgique et en Europe. Commémorer ce jour permettrait de rappeler, particulièrement aux plus jeunes, les risques d'une histoire qui se répéterait: réduction

de l'espace démocratique, menaces sur les droits humains, les syndicats et la société civile, remise en question de la sécurité sociale pour tous, etc

Pour la Coalition 8 mai, dont la CSC est signataire, il est temps de redonner au jour de la libération sa place méritée de jour férié, pour se souvenir et mettre en garde, et

pour défendre les droits sociaux. Ce n'est qu'en connaissant le passé et en restant vigilant quant aux libertés constitutionnelles que l'on pourra faire les bons choix pour que les horreurs de l'histoire ne se répètent jamais.



1. En juillet dernier, le Parlement de Bruxelles a adopté une résolution visant à faire du 8 mai un jour de congé annuel légal et payé.

Pourquoi l'extrême droite n'aime-t-elle pas les syndicats?

À l'occasion d'une journée consacrée à l'extrême droite organisée par la CSC, le politologue et chercheur belge François Gemenne a développé ses réflexions sur la montée en puissance des idées extrémistes dans le débat public, et le rôle que peuvent jouer les syndicats pour les contrer.

«L'extrême droite n'aime pas les syndicats, constate d'emblée le politologue, avant tout parce qu'ils représentent un contre-pouvoir, une force capable d'articuler un discours de contestation et d'opposition face à un pouvoir que l'extrême droite souhaite le plus autoritaire possible, même caché sous des dehors rassurants.» Le rôle d'éducation permanente et d'information des syndicats est également pointé: «les

syndicats contribuent à émanciper et à mobiliser, au besoin, une partie de la population. Pour l'extrême droite, cette force émancipatrice est potentiellement une force contestataire, qu'il va falloir annuler.»

Repli et renforcement

En cette période de crises, une partie de la population se sent rassurée par la rhétorique de repli sur soi et de fermeture développée par l'extrême droite. De nombreuses personnes ont par ailleurs le sentiment que beaucoup de décisions sont prises sans eux, ou malgré eux, et qu'ils n'ont plus la capacité d'influencer les choix collectifs. «L'extrême droite se nourrit de ressentiment et de frustrations. Elle se pose toujours en victime par rapport à une agression qui viendrait de l'extérieur, au départ d'un complot mondialisé, de l'immigration ou d'un conglomérat regroupant le gouvernement, les médias, les institutions scientifiques... et les syndicats. Toute institution qui représenterait un contre-pouvoir va devoir être éliminée», poursuit François Gemenne.

L'extrême droite se nourrit également de nouvelles menaces pour se renforcer: «Les mouvements antivax ou les gilets jaunes ont été gangrénés, malgré des questions parfois légitimes, comme au sujet des restrictions entrainées par le pass sanitaire. Par un spectaculaire retournement des choses, l'extrême droite se réapproprie la cause et les thèmes des libertés publiques.»

Tolérer l'intolérance?

Face à cette montée en puissance en Belgique et en Europe, la question se pose inévitablement: la démocratie peut-elle tolérer des opinions et des mouvements qui cherchent à la détruire? Pour le politologue, «les institutions démocratiques sont face à un dilemme: faut-il tolérer l'extrême droite au nom de la diversité d'opinion? L'interdire, n'est-ce pas utiliser des méthodes autoritaires extrémistes? À l'inverse, on cautionne sa présence au sein du débat public au nom de la diversité d'opinion, quitte à risquer la fin de la démocratie. La réponse n'est pas unanime: à l'inverse de la Wallonie. la Flandre estime qu'au nom du respect de la diversité d'opinion, il n'y a pas à mettre en place de cordon sanitaire.»

Dans ce contexte, «les réseaux sociaux constituent la source principale d'information de certaines personnes. Ils vont y lire des choses qui ne se trouvent pas dans les médias traditionnels, ce qui va alimenter leur défiance vis-à-vis d'eux.»

Narratif extrémiste

Pour le chercheur, les démocrates sont actuellement en situation d'échec face à l'extrême droite parce que celle-ci parvient, peu à peu, à avancer ses pions. «Ses pions ne sont pas uniquement des victoires électorales. Ce sont aussi et surtout des idées, des concepts et du vocabulaire intégrés malgré nous dans le débat public, comme "l'appel d'air" ou la théorie fumeuse du "grand remplacement". Aujourd'hui, plus personne ne remet en cause la légitimité de la question du coût de l'immigration. Pourtant, poser la même question concernant le coût des personnes handicapées pour la société provoquerait un tollé général. Ouand l'extrême droite réussit à imposer son cadre de pensée et son vocabulaire, les démocrates en sont réduits à fournir des réponses.»

Rôle des syndicats

Les démocrates semblent donc peu à peu perdre la bataille culturelle face à l'extrême droite. «Les digues sont en train de sauter les unes après les autres. Il faut en construire de nouvelles». Une situation d'autant

plus dangereuse que, comme le rappelle le politologue, le souvenir de la Shoah devient lointain pour les plus jeunes. «Pour réagir à cela, il faut absolument repasser à l'offensive et



LES SYNDICATS ONT UN RÔLE À JOUER DANS LES DÉBATS PUBLICS.

reprendre les clés de l'agenda et du débat public. Il faut poser à notre tour les questions plutôt que nous contenter de fournir les réponses. Les syndicats ont un rôle à jouer en la matière en occupant le terrain des débats publics et en rassurant leurs membres sur le fait que leur voix peut être entendue et qu'ils sont importants dans démocratie», conclut François Gemenne.



«Ne pas oublier ce à quoi le fascisme a pu aboutir»

Depuis janvier 2023, Charleroi est officiellement une «ville antifasciste», consacrant ainsi le travail mené par la CSC, entre autres, à travers la «Coalition antifasciste». Mons semble prendre la même direction. | David Morelli |

Le 25 janvier 2020, un nouveau parti d'extrême droite organisait un rassemblement à Gilly. Une contre-manifestation pacifique était organisée par la CSC et la FGTB. Ce fut une douche froide, littéralement: ce sont des autopompes et des sprays qui ont accueilli les contre-manifestants. Afin qu'une telle répression ne se reproduise plus, la CSC et la FGTB ont mis sur pied un groupe de travail avec des représentants politiques et de la société civile. L'objectif était de réfléchir au mon-

> LES ACTIONS ONT PERMIS D'EMPÊCHER UN ÉVÉNEMENT D'EXTRÊME DROITE À CHARLEROI ET À MONS.

tage légal d'une motion permettant d'interdire les rassemblements de groupes d'extrême droite, tant dans les lieux publics que privés. Cette motion a été déposée et votée le 23 janvier dernier au conseil communal de la ville de Charleroi. C'est sur cette base qu'un arrêté du bourgmestre a permis d'interdire la tenue d'une université d'hiver du mouvement extrémiste «Chez Nous» qui devait se dérouler en février 2023 à Gilly. Une première victoire pour la Coalition antifasciste.

Le danger de la normalisation

«La Wallonie est une des seules région en Europe ou l'extrême droite n'a pas encore percé, constate Sabrina Boukarfa, collaboratrice à la CSC Charleroi - Sambre et Meuse. Pourtant, entre autres à cause des crises, il y a un terreau fertile à son implantation, notamment avec le parti "Chez Nous" qui vise les primo-votants, avec une communica-

tion très jeune. Un des buts de la Coalition, c'est aussi de sensibiliser les jeunes à la diversité, et leur expliquer pourquoi la lutte contre le fascisme est encore importante aujourd'hui.»

Cette lutte, essentielle, fonde le soutien à la revendication de faire du 8 mai un jour férié. «Les gens ont tendance à oublier ce à quoi le fascisme a pu aboutir. Face à la montée de l'extrême droite, il est important de rappeler le danger qu'elle représente. à l'heure où sa stratéaie de dédiabolisation a permis d'adoucir son image. Les réseaux sociaux jouent un rôle important, en permettant de libérer une parole extrémiste. Il faut montrer que l'extrême droite essaie de berner la société en apportant des solutions simplistes, comme le renvoi des étrangers, qui vont à l'encontre de ce qui permet de vivre dans une société solidaire. Le danger de l'extrême droite en Wallonie, c'est la normalisation de son discours.»

Épilogue

Suite à l'interdiction de réunion à Gilly, le groupement politique extré-

La gerbe de la Coalition antifasciste de Charleroi lors des

commémorations du 8 mai.

miste a tenté de déplacer son événement à Cuesmes (Mons) à la fin du mois de mars. Peine perdue: le bourgmestre montois a pris une ordonnance pour également interdire ce rassemblement d'extrême droite sur sa commune, sur le critère de risque de troubles à l'ordre public. «Il ne s'agit pas d'une atteinte à la démocratie, précise Jean-Marc Urbain, secrétaire fédéral de la CSC Mons-La Louvière. Il s'agit bien de la défendre en empêchant la diffusion de propos incitant à la haine, au racisme, à l'antisémitisme, au sexisme, à la discrimination...». La CSC et le Mouvement ouvrier chrétien (Moc) Hainaut Centre ont pris des contacts pour déposer une motion «ville antifasciste» au conseil communal de Mons.



Pour commémorer la victoire contre le fascisme, la Coalition antifasciste de Charleroi s'est rendue le 7 mai dernier au fort de Breendonk, devenu un mémorial sur le système concentrationnaire nazi. À la date symbolique du 8 mai, elle a organisé un parcours qui est passé, entre autres, par l'hôtel de ville de Charleroi, où une travailleuse avait caché des résistants dans son bureau durant la guerre, et par l'Athénée Royal Vauban, où la préfète avait refusé de donner la liste des élèves aux occupants nazis afin qu'ils ne soient pas enrôlés dans l'armée allemande.

Lutter contre l'extrême droite par la mémoire

Pour Simon Gronowski, enfant juif qui a miraculeusement échappé au 20° convoi à destination d'Auschwitz, le 8 mai 1945 ne doit pas disparaître de notre mémoire collective.



Simon Gronowski

- Docteur en droit, avocat et pianiste de jazz.
 Enfant, il a réussi à s'échapper d'un train à destination d'Auschwitz.
- · A perdu son père, sa mère et sa sœur pendant la Seconde Guerre mondiale.
- · Prononce des discours dans le monde entier.

Simon Gronowski vit et travaille dans une rue latérale à l'avenue Louise à Bruxelles. Véritable passionné d'histoire, il a toujours un emploi du temps effréné à l'âge de 93 ans. Il plaide encore occasionnellement comme avocat, donne des concerts comme pianiste de jazz, et témoigne dans de nombreuses écoles sur son parcours de vie. Une histoire qui défie l'imagination.

«À 11 ans, j'ai miraculeusement échappé à la mort. Un jour, ma mère, ma sœur et moi avons été arrêtés par la Gestapo. Mon père était alors à l'hôpital, mais ma mère a fait croire aux nazis qu'il était déjà mort. Après un mois à la caserne Dossin, ma mère et moi avons été embarqués dans un wagon à bestiaux, le 20° convoi à destination d'Auschwitz. Nous ne savions pas que le train nous mènerait à la mort».

«À un moment donné, j'ai senti que le train s'arrêtait. Nous avons entendu des cris en allemand et des coups de feu. Il s'est avéré qu'il s'agissait d'une attaque de résistants contre le convoi. Lorsque le train est reparti, des hommes dans mon wagon ont réussi à ouvrir la porte. Ma mère m'a dit de sauter. Et c'est ce

que j'ai fait. J'ai attendu ma mère, mais elle n'est pas venue. J'étais terrifié. Si j'avais su que ma mère ne sauterait pas, je ne l'aurais jamais fait non plus. J'ai marché toute la nuit jusqu'à ce que j'arrive au matin dans un village du Limbourg. Là, un gendarme, Jean, m'a accueilli et hé-

bergé dans sa maison. Ma mère est restée dans le train et a ensuite été exécutée dans les chambres à gaz d'Auschwitz. Ma sœur a également été tuée à Auschwitz».

60 ans de silence

«J'ai gardé le silence pendant 60 ans. Jusqu'à ce que les gens autour de moi me poussent à raconter mon histoire. Aujourd'hui, on ne

peut plus m'arrêter. S'il n'y avait pas la menace de l'extrême droite aujourd'hui, je ne me fatiguerais pas à parcourir toutes ces écoles. L'extrême droite est le berceau de la haine, du fascisme. Comment la combattre? Pas par la violence, je suis contre. Mais en votant



ON COMBAT L'EXTRÊME DROITE EN VOTANT POUR DES PARTIS DÉMOCRATIQUES.

pour des partis démocratiques. Par l'éducation, l'information et la mémoire aussi. Le combat de la Coalition du 8 mai en fait partie. Parce que cela ne doit plus jamais se reproduire.»



Les Jeunes CSC ont participé le 29 avril dernier à une journée de lutte contre le fascisme et l'extrême droite au fort de Breendonk.



Dans l'app de L'Info

La version longue de cet article et le témoignage d'Ellen De Soete, fondatrice de la Coalition 8 mai.





<u>SIDÉRURGIE</u>

Liberty Steel: une sentence qui sonne comme un coup de tonnerre

La décision du tribunal de l'entreprise est tombée comme un couperet: toutes les offres de reprise des usines liégeoises de Liberty Steel sont rejetées! C'est l'incompréhension et la colère parmi les 590 travailleurs de l'entreprise sidérurgique et leurs représentants. I Isabelle Debroux I

Depuis mars 2021, date de la chute de Greensill, son bras financier, Liberty Steel est dans la tourmente, accentuée par la crise énergétique. Pour se prémunir de ses créanciers, l'entreprise avait à l'époque été placée en procédure de réorganisation judiciaire... à trois reprises. En novembre 2022, un mandataire de

44

Seuls les intérêts des créanciers ont été pris en compte, alors que le maintien de l'emploi aurait dû être la priorité.

> justice avait finalement été désigné pour organiser la vente des usines de galvanisation de Flémalle et le Fer Blanc de Tilleur.

Offres rejetées

Début 2023, trois offres sont déposées. La première, émanant de Liberty-Galati elle-même, est la seule portant sur la reprise de l'ensemble des sites (Flémalle et Tilleur), ainsi que de tous les travailleurs sans exception ni conditions. Les deux autres candidats ne sont intéressés que par les usines flémalloises et par une petite partie du personnel. ArcelorMittal propose de reprendre 100 travailleurs, auxquels s'ajouteraient 27 travailleurs à transférer dans d'autres sites. L'association Marcegaglia-NLMK, quant à elle, ne fait offre que pour 97 travailleurs.



Tant ArcelorMittal que Marcegaglia-NLMK, en outre, ont dressé la liste des membres du personnel qu'ils souhaitent reprendre... Soumises pour homologation au tribunal du travail, ces deux offres sont jugées discriminatoires en raison de l'âge, de la santé et du statut des travailleurs choisis. Le 28 avril 2023, elles sont d'ailleurs balayées d'un revers de main par le tribunal de l'entreprise. Mais dans la foulée, l'offre de Liberty-Galati est également rejetée, au motif qu'elle ne repose pas sur des bases suffisamment solides.

Sentiment de colère

La préservation d'une activité économique structurante pour la région et le maintien à l'emploi de 590 travailleurs sont des éléments centraux dans ce dossier, mais semblent ne pas avoir été pris en compte par la présidente du tribunal. Pourtant, la Région wallonne, via Wallonie Entreprendre (ex-Sogepa), avait affiché son soutien pour l'offre de Liberty-Galati. «Seuls les intérêts des créanciers ont été pris en compte, alors que le maintien de l'emploi aurait dû être la priorité du tribunal de l'entreprise. Or, l'aspect social comme le maintien de l'activité n'ont pas pesé dans la balance. Au-delà de l'incompréhension, cette décision suscite un sentiment de colère» s'exclame Jordan Atanasov, secrétaire permanent ACV-CSC Metea.

La justice liégeoise n'a pas non plus accordé la prolongation de la procédure de réorganisation judiciaire. La mission de l'administrateur provisoire a été confirmée, mais au vu des liquidités dont il dispose, le dépôt de bilan est proche.

En clair, Liberty se retrouve donc au pied du mur: soit le groupe honore ses dettes (45 millions), soit la faillite est prononcée dans les prochains jours.

Rester mobilisé

La CSC et la Centrale nationale des employés (CNE) rejettent ce jugement, et restent déterminées à trouver une solution pour la reprise des usines liégeoises et de leur personnel. «Il est essentiel que tous les acteurs de ce dossier restent mobilisés. En tout cas, nous le sommes, et nous soutiendrons tout appel envers la décision prise par le tribunal de l'entreprise», conclut Jordan Atanasov.





TRANSPORT ROUTIER

La victoire du courage après un mois de grève

Depuis le 20 mars, des transporteurs routiers Ouzbek et Géorgiens luttaient pour leurs arriérés de salaire. Ils ont finalement gagné ce combat. I David Morelli I



Nous avions évoqué dans le numéro précédent de *L'Info* la situation vécue par la soixantaine de chauffeurs en grève sur l'aire de repos de Gräfenhausen, en Allemagne. Ils avaient en effet refusé de poursuivre leur route tant que leurs arriérés de salaire – quelque 300.000 euros pour l'ensemble des grévistes – ne seraient pas payés. Leur courage a porté ses fruits: après un mois de grève, le transporteur po-

lonais Lukasz Mazur, après de nombreuses tergiversations et pressions parfois violentes, a finalement réglé toutes les créances en souffrance des chauffeurs. Il s'est par ailleurs engagé à ne prendre aucune mesure de rétorsion à leur égard.

«Il a fallu beaucoup de courage aux conducteurs pour rester un mois sur place, déclare Roberto Parrillo, responsable général secteur Transport routier et Logistique CSC-Transcom. La solidarité et le soutien de plusieurs syndicats européens, entre autres pour alerter les autorités et négocier avec l'employeur, mais aussi la médiatisation assez incroyable de cette action de grève et la prise de conscience par les autorités allemandes et polonaises de la gravité de la situation, ont permis cette victoire.» Le Parquet allemand va d'ailleurs ouvrir une enquête et. du côté polonais, des contrôles vont être effectués chez l'employeur. En 2021 et 2022, celui-ci avait déjà fait l'objet de contrôles, avec des amendes et des sanctions de plus de 60.000 euros: non-respect des temps de conduite et de repos, véhicules non réglementaires, chauffeurs n'étant pas en possession des documents nécessaires...

Une victoire ponctuelle

Si Roberto Parrillo se réjouit de cette victoire, il tempère néanmoins son enthousiasme: «On parle ici de soixante conducteurs, mais l'employeur, qui possède trois entreprises concernées par ces contrôles, en emploie un millier. On a réglé un problème grave, mais ponctuel. La situation dans tout le reste de l'Europe reste bien présente, de manière structurelle.»

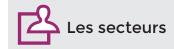
CONSTRUCTION Journée chantiers

Le 26 avril, la CSC bâtiment – industrie & énergie (CSCBIE), le plus grand syndicat du secteur de la construction, a rencontré près de 15.000 travailleurs sur plus de 2.000 chantiers répartis dans tout le pays.

La CSCBIE souhaite mieux cerner les préoccupations et les problèmes auxquels les travailleurs sont confrontés dans leur travail. Au cours de cette journée, les équipes régionales de la CSCBIE, composées d'un millier d'envoyés spéciaux, ont informé un grand nombre de travailleurs de PME sur leurs condi-



tions de travail et de salaire. Elles en ont aussi profité pour examiner l'aspect santé/sécurité et l'aménagement des chantiers visités, notamment au niveau des infrastructures sanitaires (eau courante, toilettes...). En outre, la CSCBIE a expliqué aux travailleurs rencontrés comment elle poursuit son combat sans relâche contre le dumping social et les faux indépendants avec, comme leitmotiv, le slogan «Qui est le patron? Stop à l'exploitation dans les chaînes de sous-traitance».



TEXTILE

Dix ans après le Rana Plaza, les conditions de travail restent mauvaises

24 avril 2013. À Dakha, la capitale du Bangladesh, le Rana Plaza, une usine de vêtements où produisent notamment Primark et Benetton, s'effondre. La veille, les ouvriers avaient refusé d'y entrer. Malgré des fissures bien visibles, ils y ont été contraints, menacés de licenciement. Bilan: 1.138 morts, 2.500 blessés.

Lies Van der Auwera (adapt. D.Mo.)

Trois semaines après la catastrophe, sous la pression des syndicats, des ONG et de certaines marques de vêtements, un accord sur la sécurité en matière d'incendie et sur la sécurité des bâtiments était signé au Bangladesh. Cet accord novateur prévoit des inspections indépendantes, et un soutien financier des marques pour la sécurité des usines. Mais il présente une faiblesse: les marques ont le choix d'y adhérer ou pas. Si, depuis lors, la sécurité s'est améliorée, les vêtements sont toujours fabriqués dans de mauvaises conditions: salaires bien trop bas, pas de retraite ou d'autres avantages sociaux...

Contrôles laxistes

L'habillement et le textile représentent 83% des exportations du Bangladesh. Les salaires minimum

LE CHANGEMENT EST POSSIBLE, MAIS IL FAUT QUE TOUTES LES ENTREPRISES JOUENT LE JEU. dans le secteur ont été fixés pour la dernière fois en 2018 et, depuis lors, ils ont été largement grignotés par l'inflation. Un salaire de subsistance devrait être d'au moins 193 euros, soit plus du double du salaire minimum actuel. «Il

s'agit de se battre pour les droits fondamentaux, déclare Kalpona Akter, de l'organisation de travailleurs bengalis BCWS¹. Dans les années



1990, les enfants représentaient 40% de l'effectif de l'atelier. Il n'y avait pas de week-ends, de congés ou même de pauses». Depuis 2006, il existe une loi sur le travail, mais le contrôle est laxiste. Pour les sous-traitants et les ateliers clandestins, cette loi ne signifie rien.

Repassage pour C&A

Jasmin, 24 ans, repasse depuis ses 16 ans dans une «usine modèle» de vêtements, entre autres pour C&A et Camel Active. Elle gagne 89 euros par mois pour six journées de huit heures. Ses heures supplémentaires lui permettent d'atteindre une moyenne de 111 euros par mois. «Ici, les conditions de travail sont bonnes, à l'aune des

normes bengalies, déclare Jasmin. Les salaires minimum sont respectés, les heures supplémentaires sont payées, les travailleuses peuvent compter sur un congé de maternité rémunéré... Il y a maintenant des toilettes séparées pour les femmes, ce qui n'était pas le cas auparavant. Les installations d'eau potable sont nombreuses. Dans de nombreuses usines, on n'a pas le droit de boire beaucoup parce qu'on doit aller aux toilettes trop souvent. Pendant la pandémie de coronavirus, l'entreprise a été obligée de fermer pendant un mois. Nous avons quand même reçu une partie de nos salaires, ce qui n'était pas le cas partout». Jasmin est représentante des travailleurs dans son entreprise, qui est l'une des rares où une représentation est autorisée.

Le Bangladesh revisité

Dix ans après la catastrophe du Rana Plaza, une journaliste du magazine néerlandophone de la CSC, *Visie*, est partie en reportage au Bangladesh.

À Dakha, la documentariste Lies Van der Auwera a suivi les personnes touchées par la catastrophe: ouvriers de l'habillement, syndicalistes et travailleurs de la santé, avec une grande question: «Les conditions de travail sont-elles

aussi dramatiques qu'à l'époque?».

Le documentaire est accessible sur YouTube en scannant le QR code ci-contre:



Devoir de vigilance

Dix ans après la catastrophe du Rana Plaza, il est grand temps de passer à l'étape suivante. C'est ce qu'explique Sara Ceustermans, de la Clean Clothes Campaign et de WSM²: «En Belgique, en Europe et au sein des Nations unies, nous faisons pression en faveur d'une législation qui oblige les entreprises à s'occuper de leur chaîne d'approvisionnement et de ce qui se passe chez les sous-traitants, et qui les contraigne à réparer les dommages causés aux personnes ou à l'environnement. Cependant, les milieux

d'affaires font pression pour affaiblir ces règles autant que possible. C'est aux responsables politiques qu'il incombe de veiller à l'application de la législation. L'accord sur la sécurité au Bangladesh montre que le changement est possible, mais il faut que toutes les entreprises jouent le jeu. Sinon, il y aura une distorsion de concurrence.»

Laura Eliaerts, du service International de la CSC, abonde en ce sens: «Selon une étude de la Commission européenne, seules 16% des entreprises prennent aujourd'hui en charge l'ensemble de la chaîne de

valeur. Une loi sur le devoir de vigilance garantirait une plus grande transparence. Si cette loi est adoptée, il sera possible de savoir en un clic qui produit, qui livre, et où. Il ne sera plus possible de se cacher».

Interpellez les eurodéputés pour qu'ils jouent pour le camp des droits humains lors du vote décisif au Parlement européen fin mai!

www.devoirdevigilance.be

1. Bangladesh Center for Workers Solidarity. 2. We Social Movement (WSM) est l'ONG du Mouvement ouvrier chrétien (Moc) et de ses organisations constitutives.

BRUXELLES

Rana Plaza: plus jamais ça!

Dix ans après le drame effroyable du Rana Plaza, les travailleuses qui fabriquent les vêtements du monde entier sont-elles à l'abri d'un nouveau drame?

La réponse est malheureusement non. À l'occasion de ce triste anniversaire, la société civile, dont les syndicats, ont exhorté la Belgique à mettre fin à l'impunité des entreprises. Des propositions sont sur la table pour légiférer précisément sur la responsabilité des entreprises à l'égard de leurs chaînes de production. Fin mai, le Parlement européen devra se prononcer sur le texte de la Commission relatif à la directive européenne sur le devoir de vigilance. La Belgique doit se positionner en faveur d'une directive forte et ambitieuse. Des avancées majeures ont pu être obtenues au Bangladesh pour la sécurité des usines, suite à dix années de mobilisations locales et internationales. Cependant, de nombreuses enseignes refusent encore de signer l'accord international, qui est le programme de santé et de sécurité le plus efficace à ce jour pour améliorer les conditions de travail de centaines de milliers de travailleurs.

Pour faire entendre ces revendications, un rassemblement a eu lieu à Bruxelles le 24 avril dernier, sur la place de la Monnaie. Des prises de parole ont rappelé l'urgence d'agir, à tous les niveaux. «Nos enseignes n'existent que par la force de notre travail et de celui de ces femmes qui, au Bangladesh et partout dans le monde, produisent ces vêtements. Nous faisons partie d'une même filière, et nous ne pouvons que nous joindre solidairement aux travailleuses du bout de la chaîne. Nos entreprises et nos représentants politiques doivent prendre leurs responsabilités», a déclaré Nilgün Kücük, déléguée CNE chez C&A, concluant son intervention par un vibrant «Rana Plaza, plus jamais ça!».





Dans l'app de *L'Info*

Eupen: Une action pour interpeller le député Pascal Arimont.

L'édito

Aujourd'hui Delhaize, demain à qui le tour?



Le 7 mars dernier, le groupe Ahold prenait la décision de faire passer sous franchise les 128 magasins intégrés de la marque Delhaize présents en Belgique.

Un nouveau coup d'accélérateur dans la mutation d'un secteur qui se «flexibilise» à outrance, et dont la précarisation des travailleurs et travailleuses s'intensifie.

Les organisations syndicales ont réagi rapidement et organisé des actions de protestation devant les magasins Delhaize et les dépôts. La réponse de la direction a été d'une brutalité inouïe: envoi de policiers suréquipés et d'huissiers de justice pour «casser la grève», alors que les travailleurs de Delhaize se mobilisent de manière digne et pacifique pour leurs conditions de rémunération et de travail. Cette juridicisation de la conflictualité sociale n'est pas nouvelle, mais elle est inquiétante.

Ces décisions de justice font définitivement passer le droit commercial avant le droit d'action collective, ce qui constitue un dangereux précédent pour les mouvements sociaux.

Le combat des Delhaiziens est juste. Il n'est plus acceptable, en 2023, qu'une entreprise abuse du droit du travail en faisant passer les travailleurs et travailleuses d'une commission paritaire à l'autre dans le simple but d'augmenter les bénéfices de ses actionnaires. Les recettes de la franchisation sont connues: précarité, flexibilité, utilisation de jobistes ou d'intérimaires.

Ce modèle, nous n'en voulons plus. Nous le rappellerons lors de notre manifestation en front commun syndical le lundi 22 mai: aujourd'hui Delhaize, demain à qui le tour?

Aujourd'hui Delhaize, demain à qui le tour?





22 mai à 11h MANIFESTATION NATIONALE Départ Gare du Nord

